

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

236
DECRET D/2017/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE LA COORDINATRICE GENERALE DES PROJETS ET PROGRAMMES DU "FONDS FIDUCIAIRE DE L'UNION EUROPEENNE" POUR SON 1^{er} VOLET INTITULE « PROGRAMME D'APPUI A L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES (INTEGRA) »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi L/2001/029 /AN du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 Décembre 2015 portant Structure du gouvernement

Vu le décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu les nécessités de service.

DECRETE

Article 1^{er} : Madame Fanta CISSE, Secrétaire Générale du Ministère du Commerce est nommée cumulativement, dans les fonctions de Coordinatrice Générale des projets et programmes du "Fonds Fiduciaire de l'Union Européenne" pour son Volet n°1 intitulé « Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA) ».

Article 2 : Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement est chargé du suivi et de l'application du présent Décret.

Article 3 : le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

25 AOÛT 2017
Conakry, le2017



Professeur Alpha CONDE